



EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté

N°délib. : 000507

Séance du lundi 5 mai 2008

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à
Besançon,
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Etaient présents : Amagney : Thomas JAVAUX - Arguel : André AVIS - Audeux : Françoise GALLIOU - Auxon-Dessous : Jacques CANAL - Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRON - Avanne Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD - Besançon : Hayatte AKODAD, Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 0.8), Jean-Jacques DEMONET (jusqu'au rapport 0.13), Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL, Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Annie MENETRIER, Carine MICHEL, Franck MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER, Marie-Noëlle SCHOELLER, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN - Beure : Philippe CHANEY, Michel PIDANCET (suppléant de Auguste KOELLER) - Bousnières : Bertrand ASTRIC, Roland DEMESMAY - Braillans : Alain BLESSEMAILLE - Busy : Philippe SIMONIN - Chaleze : Christophe CURTY - Chalezeule : Raymond REYLE - Champagny : Claude VOIDEY - Champoux : Thierry CHATOT - Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH - Chatillon le Duc : Denis GALLET, Philippe GUILLAUME - Chaucenne : Bernard VOUGNON - Chaudfontaine : Christiane BEUCLER - Chemaudin : Bruno COSTANTINI, Gilbert GAVIGNET - Dannemarie sur Crête : M. Gérard GALLIOT, Frédéric MONIOTTE (suppléant de Jean-Pierre PROST) - Deluz : Sylvaine BARASSI - Ecole Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN - Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER - François : Françoise GILLET, Claude PREIONI - Gennes : Jean SIMONDON - Grandfontaine : François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE - La Chevillotte : Jean PIQUARD - La Vèze : Jacques CURTY - Larnod : Gisèle ARDIET - Le Gratteris : Cédric LINDECKER - Mamirolle : Daniel HUOT, Didier MARQUER - Marchaux : Bernard BECOULET - Miserey Salines : Ada LEUCI (suppléante de Marcel FELT), Denis JOLY - Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ - Montferrand le Château : Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU - Morre : Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET - Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET - Noiron : Bernard MADOUX - Novillars : Philippe BELUCHE, Bernard BOURDAIS - Pelousey : Catherine BARTHELET, Claude OYTANA - Pirey : Jacques COINTET, Robert STEPOURJINE - Pouilley les Vignes : Jean-Marc BOUSSET, Jean-Michel FAIVRE - Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE - Rancenay : Michel LETHIER - Roche lez Beaupré : Stéphane COURBET, Jean-Pierre ISSARTEL - Routelle : Claude SIMONIN - Saône : Maryse BILLOT, Alain VIENNET - Serre les Sapins : Gabriel BAULIEU, Thierry MALTIS (suppléant de Christian BOILLEY) - Tallenay : Jean-Yves PRALON - Thise : Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH - Thoraise : Jean-Michel MAY - Torpes : Bernard LAURENT - Vaire le Petit : Michèle DE WILDE - Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET - Vorges Les Pins : Patrick VERDIER (suppléant de Charles BATISTE)

Etaient absents : Auxon-Dessous : Jacques THIEBAUT - Besançon : Catherine BALLOT, Patrick BONTEMPS, Françoise BRANGET, Martine BULTOT, Yves-Michel DAHOUI, Cyril DEVESA, Béatrice FALCINELLA, Michel OMOURI - Mazerolles Le Salin : Daniel PARIS - Osselle : Jacques MENIGOZ - Vaire Arcier : Patrick RACINE

Secrétaire de séance : Béatrice RONZI

Procurations de vote :

Mandants : J. THIEBAUT, C. BALLOT, F. BRANGET, B. CYPRIANI (jusqu'au rapport 0.7), Y-M DAHOUI, J-J DEMONET (jusqu'au rapport 0.13), C. DEVESA, M. OMOURI, Daniel PARIS, J. MENIGOZ

Mandataires : J. CANAL, C. TISSIER, J. ROSSELOT, P. GUILLAUME, J-L FOUSSERET, J-C ROY, Valérie HINCELIN, E. SASSARD, C. PREIONI, P. DUCHEZEAU

Objet : Création et élection des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Création et élection des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

L'article L 1413-I du Code Général des Collectivités Territoriales a prévu la création, dans les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants, d'une commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'ensemble des services publics confiés à un tiers par convention de délégation de service public ou exploités en régie dotée de l'autonomie financière. Cette commission a pour objet de faciliter la participation des habitants et des usagers à la vie des services publics locaux.

1. Composition et modalités de désignation des membres de la CCSPL

Cette commission est présidée par le président de l'organe délibérant.

Elle comprend des membres de l'organe délibérant désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle et des représentants d'associations locales nommés par l'organe délibérant. En fonction de l'ordre du jour, la commission peut, sur proposition de son président, inviter à participer à ses travaux, avec voix consultative, toute personne dont l'audition lui paraît utile.

2. Missions de la CCSPL

Cette commission examine chaque année, sur le rapport de son président :

- les rapports d'activité des délégataires de service public pour la DSP Transports urbains, la DSP Pépinière de Palente et la DSP Pépinière et hôtel d'entreprises de Temis Innovation ;
- le rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des ordures ménagères ;
- le bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

Cette commission est également consultée pour avis par le Conseil de Communauté sur tout projet de délégation de service public, tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière et tout projet de partenariat.

3. Bilan des travaux de la CCSPL en 2007

La CCSPL s'est réunie sous la Présidence de M. BAULIEU, 1^{er} Vice-Président représentant M. le Président, le 12 septembre 2007 pour examiner les rapports annuels 2006 suivants :

- **sur la délégation de service public de la Pépinière d'entreprises de Palente assurée par Rive Boutique de Gestion**

Il a notamment été évoqué le très bon taux de remplissage (93 %) de cette pépinière généraliste, au sein de laquelle le secteur des services est majoritairement représenté.

- **sur la délégation de service public de la Pépinière et l'hôtel d'entreprises de Temis Innovation assurée Rive Boutique de Gestion**

Destinées aux entreprises innovantes, notamment dans le domaine des microtechniques, la pépinière et l'hôtel sont animés par le délégataire, en relation avec les autres occupants de Temis Innovation (Pôle des Microtechniques, Université, Incubateur, Syndicat mixte Temis).

- **sur la délégation de service public des Transports urbains assurée par Keolis Besançon**

Après la présentation du bilan 2006, et notamment l'offre de transports, la fréquentation et de l'équipement des lignes, les questions de sécurité et d'accessibilité ont été abordées par les membres de la CCSPL.

- **sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.**

Les grandes actions menées au cours de l'année 2006 ont été présentées (facturation à la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères, remise en concurrence des certains marchés de collecte). Les échanges ont porté sur la fréquence de collecte et l'amélioration du tri.

4. Proposition de composition

Dans ce cadre, il est proposé que la commission consultative des services publics locaux de la CAGB soit composée de 17 membres :

- **le Président de la CAGB ou son représentant**
- **8 représentants du Conseil de communauté de la CAGB**
- **8 représentants des associations concernées par les dossiers examinés par la CCSPL de la C.A.G.B.**

Représentants CAGB (8)	Jean-Louis Fousseret ou son représentant Gabriel BAULIEU (hors 8) Eric ALAUZET Jean-Jacques DEMONET Jean-Claude ROY Jean-Pierre MARTIN Marcel FELT Bernard GAVIGNET Jean-Pierre TAILLARD Patrick RACINE
Représentants associations (8)	Franche-Comté Consommateurs – Dominique COULON Agir et Réagir – Paul CUSENIER ASCOMADE – Alexandra MARIAGE Association des Paralysés de France – Bernard AVON MEDEF Doubs – Philippe BEVALOT Consommation, Logement et Cadre de vie – Serge POMEY AUTAB – Patrick NOBLET UFC Que Choisir – Danièle MASSON

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **prend connaissance des travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) en 2007,**
- **se prononce favorablement sur la composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 134
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération du lundi 5 mai 2008

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon


 Préfecture de la Région Franche-Comté
 Préfecture du Doubs
 Contrôle de légalité DCTCJ
 Reçu le 15 MAI 2008
 Pour extrait conforme,
 Le Président